

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉPT : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉPT : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS et C<sup>e</sup>, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES — ..... 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Arrivées à		Arrivées à	
11 h. 40 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 <sup>m</sup> — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * * * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

Cahors, 17 Octobre.

Les radicaux s'agitent à la veille de la réunion des Chambres, et manifestent l'intention d'entraver la discussion des questions budgétaires par des interpellations purement politiques. De leur côté, les bonapartistes sont enchantés de prévoir des discussions irritantes, qui fatigueraient l'opinion. Nous avons la pleine conviction que les uns et les autres verront leurs espérances déjouées, quoiqu'ils aient, en s'unissant, quelque chose comme 125 ou 150 voix dans la Chambre des députés sur 530. La majorité étouffera le plus vite possible tous les débats inutiles. Quelques questions seront adressées aux ministres, et tout sera dit malgré le beau zèle de la minorité pour occuper le pays un peu d'elle, à l'aide du scandale et du tapage.

Le Soleil donne deux motifs pour dire comme nous, que la gauche s'abstiendra de provoquer une émotion parlementaire qui serait doublement intempestive.

Ce trouble nuirait, en premier lieu, à l'activité des transactions commerciales et des opérations industrielles de la fin d'année et du jour de l'an. La gauche ne voudra pas assumer la responsabilité et encourir le reproche d'avoir, par esprit de parti, sacrifié les intérêts du commerce et de l'industrie à ses petites passions politiques.

En second lieu, la question d'Orient est loin d'être écartée des préoccupations générales de l'Europe. Des complications extérieures pourraient survenir à l'improviste. La France ne serait pas directement mêlée à ces complications; toutefois, moralement, elle ne pourrait pas ne point s'y intéresser. Elle n'en serait que la spectatrice, sans doute. Mais ce rôle passif ne serait pas celui d'un indifférent. Sans s'y engager activement, elle pourrait être appelée à donner son avis désintéressé.

Ces motifs sont puissants pour que la Chambre conserve une réserve excessive. On essaye, du reste, de provoquer également au Sénat une attaque en règle contre le ministère. Cette agression serait dirigée par M. le duc de Broglie lui-même, à l'instigation des bonapartistes. Nous espérons qu'elle n'aura pas lieu, et que M. de Broglie n'entreprendra pas une telle campagne. Ce que nous savons fort bien, d'ailleurs, c'est qu'il ne serait pas suivi. Le pays veut l'ordre, le travail, la paix : il sait qu'il ne peut obtenir et conserver ces biens

inappréciables qu'en repoussant tout à la fois radicaux, bonapartistes et coureurs de portefeuilles.

Des bruits étranges sur l'attitude de l'Italie dans la question d'Orient circulent à Vienne et remplissent les journaux viennois. On attribue aux Italiens l'intention de profiter des complications qui peuvent se produire en Orient pour obtenir un nouvel agrandissement territorial aux dépens de l'Autriche.

Jusqu'ici, il était seulement évident qu'une entente s'était établie entre le parti d'action italien et le parti d'action russe pour agir de concert en Turquie. Des volontaires italiens, en nombre assez considérable, allaient en Serbie combattre à côté des volontaires russes; des meetings en faveur des Slaves se suivaient sur divers points de l'Italie; la majorité de la presse italienne soutenait les prétentions slaves. Maintenant, on commence, à Vienne, à soupçonner le gouvernement italien lui-même de nourrir certaines arrière-pensées préjudiciables à l'Autriche. On croit que le voyage récent du prince Humbert à Saint-Petersbourg a donné lieu à des pourparlers d'un caractère suspect et que l'Italie a pris envers la Russie des engagements en vue de certaines éventualités. On parle même d'un traité secret d'alliance entre les deux puissances, et la *Deutsche Zeitung* de Vienne affirme comme un fait absolument certain l'existence de ce traité.

En cas d'une guerre entre l'Autriche et la Russie, l'Italie s'engagerait à tomber par derrière sur l'Autriche pour s'emparer du Tyrol italien, de Trieste, de l'Istrie, voire même de la Dalmatie. Pendant le séjour du général Soumarakoff à Vienne on a remarqué que l'ambassadeur d'Italie, général comte Robilant, manifestait une singulière assiduité auprès de l'envoyé du czar. Au même moment divers journaux italiens se sont mis à parler des compensations dues à l'Italie, à rappeler qu'elle n'avait pas encore atteint ses frontières naturelles, à réclamer le Trentino, la ligne d'Isonzo, etc.

Tout cela a produit une grande irritation dans les esprits à Vienne. Les journaux autrichiens, indépendants et officieux, ont donné une verte réplique à la presse italienne, et ils invitent dans les termes les plus pressants le gouvernement de Victor-Emmanuel à désavouer les velléités annexionnistes.

Sans vouloir exagérer l'importance de ces manifestations et de

ces bruits, le *Journal des Débats* les considère comme les symptômes d'une situation profondément troublée. Rien de plus juste. Mais à qui devons-nous la création de cette unité italienne, que tout bon citoyen prévoyait devoir être si funeste pour la France? Nous le devons à Napoléon III, dont l'origine corse, c'est-à-dire presque italienne, l'avait amené, au lendemain de 1830, à prendre les armes contre le pape Grégoire XVI. Et de l'unité italienne, Napoléon III nous a précipités dans l'unité allemande, qui nous a coûté deux provinces, dix milliards et l'abaissement de la France!.....

Avant-hier dimanche, les conseils municipaux du département du Doubs avaient à choisir les délégués chargés de concourir, le 19 novembre prochain, à l'élection d'un sénateur en remplacement de M. Monnot-Arbilleur. Le *Journal des Débats* dit à ce sujet :

Deux candidats sont en présence, car nous ne parlons que pour mémoire de la candidature bonapartiste de M. le général Pajol. Les impérialistes peuvent encore avoir des succès dans le Gers, mais le Doubs est trop près de la frontière pour que les partisans d'un régime qui a amené l'invasion de la France y aient conservé la moindre influence. La lutte sera donc circonscrite entre M. Fernier et M. de Mérode, anciens membres, l'un et l'autre, de l'Assemblée nationale. Si nous jugeons uniquement les candidats par leurs circulaires, nous donnerions déjà la préférence à M. Fernier; mais on comprendrait cependant que quelques électeurs pussent hésiter, car M. de Mérode parle en très bons termes des lois constitutionnelles qu'il se fait gloire d'avoir votées.

### CORRESPONDANCE

Versailles, 15 octobre.

L'on connaissait cette après-midi les dispositions de la Russie comme peu favorables à l'acceptation d'un armistice de six mois offert par la Porte. Les échanges de vue avec les autres cabinets indiquaient d'autre part que si l'Angleterre acceptait l'armistice tel qu'il était proposé par la Porte, l'Italie trouvait la durée trop longue. L'Allemagne témoignait dans ce sens. Quant à l'Autriche elle se tenait dans la réserve et semblait attendre pour prendre un parti que les cabinets de Pétersbourg et de Berlin se fussent prononcés, elle ne manifestait pas d'opinion.

On en était là, lorsqu'on a connu une dépêche du prince Gortschakoff déclarant que le czar considérait la durée de six mois comme inacceptable, comme ne pouvant pas produire une paix durable. La dépêche russe expose l'impossibilité où

sera l'Europe d'obliger la Serbie et le Monténégro à demeurer aussi longtemps dans une position critique et favorable uniquement aux Turcs; elle fait observer que l'Europe elle-même souffrirait dans ses intérêts financiers et commerciaux si la crise devait se prolonger aussi longtemps. Elle termine en proposant l'armistice de six semaines déjà proposé par l'Angleterre, en faisant toutefois cette restriction que la durée de l'armistice pourrait être prolongée si la marche des négociations en démontrait la nécessité.

La nouvelle de cette décision du gouvernement turc a produit une grande impression. On commentait volontiers pour en tirer d'assez graves conséquences l'attitude du gouvernement italien, et l'on comprenait sans peine que la Serbie et le Monténégro, ainsi encouragés par la Russie, eussent péremptoirement refusé l'armistice de six mois.

On ne peut contester qu'il n'y ait dans la situation un élément grave de plus. Mais un examen plus froid des faits et des événements laisse espérer que toute chance de solution pacifique n'est pas écartée.

On doit remarquer que la Porte n'a pas proposé un délai de six mois comme condition *sine qua non* de son acceptation qu'elle a proposé ce délai, sans repousser les négociations qui pourraient avoir lieu dans sa durée. Si donc l'Europe recommandait le délai de 6 mois proposé par la Russie à la Porte, celle-ci ne serait liée par aucun engagement antérieur. Il revient d'autre part de bonne source, que la Porte manifeste sur ce point des idées très conciliantes.

D'autre part la Russie ne limite pas à six semaines la durée de l'armistice et admet qu'il puisse être prolongé si les négociations le nécessitent. Elle témoigne d'un grand désir de paix dont l'Europe doit tenir compte.

On assure que le cabinet autrichien a accepté comme entièrement sincères les dispositions pacifiques manifestées dans sa dépêche par la Russie et que pour ne pas rompre l'entente des trois cours du Nord, il est disposé à accepter l'armistice de six semaines.

L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris, a eu cette après-midi une entrevue avec M. le duc Decazes. On pense qu'il lui a fait des déclarations dans ce sens.

On le voit, s'il y a dans la situation des éléments de guerre, il y a aussi des éléments de paix. On continue à espérer malgré tout, que l'Europe ne pouvant soulever de conflits sur la durée d'armistice, finira par s'entendre sur le fond même de la question.

Le conseil des ministres a tenu cette après-midi une longue séance remplie en particulier par l'exposé qu'a fait M. le duc Decazes de la situation extérieure.

M. de Marcère est parti ce soir pour le département du Nord.

La sous-commission du budget chargée de préparer des projets de réforme financière, a rejeté aujourd'hui le projet d'im-

pôt sur le capital proposé par M. Menier.

### Les Municipalités.

On lit dans la *Liberté* :

*Consummatum est!* Les communes de France où des vacances s'étaient produites, ont nommé leurs conseillers municipaux; enfin, chaque conseil municipal investi de ce droit a nommé son maire et ses adjoints. La chose s'est assez bien passée; il y a eu quelques horions échangés dans les pays vigneux, mais comme les élections n'avaient point un caractère général, la surexcitation de l'opinion a été médiocre. Il résulte d'une lecture assidue des journaux de nos départements, que dans la plupart des communes les anciens maires choisis par le Gouvernement ont été confirmés dans la proportion de 60 0/0 dans les communes du Midi, de 75 0/0 dans les communes de l'Est, et d'environ 85 0/0 dans celles de l'Ouest et du Nord.

Cette statistique, que nous avons fait faire avec le plus grand soin, a révélé des faits très curieux : ainsi, dans beaucoup de communes de l'Ouest, et même dans un certain nombre de celles du Midi, il n'y a pas eu, à proprement parler, de compétition pour les fonctions de maire. C'est un honneur, assurément, d'être le premier magistrat de la commune, mais cet honneur comporte des devoirs, des obligations auxquels beaucoup cherchent à se soustraire. C'est un côté affligeant de la situation dans plusieurs de nos départements. Il n'y a pas, dans l'histoire, de plus mauvais temps que ceux où les fonctions publiques étant désertées, l'Etat est contraint en quelque sorte de les imposer aux citoyens qu'il a désignés. Nous n'en sommes point là, assurément; mais il est constant que l'esprit municipal s'est très affaibli en France depuis nombre d'années.

On lit dans le *Moniteur universel* :

La confirmation par les conseils municipaux des pouvoirs des quatre cinquièmes des maires nommés par le Gouvernement, ne prouve nullement que les petites communes sont hostiles à la République et favorables à l'ordre de choses qui existait avant le vote de la constitution du 25 février. On ne saurait y voir que le triomphe de la candidature unique, qui est la règle dans un grand nombre de communes rurales.

Cette candidature unique résulte de la situation acquise du candidat, des services rendus, et aussi de l'impossibilité où l'on est souvent de trouver un autre maire. C'est ainsi que dans beaucoup de communes les mêmes maires ont conservé leurs fonctions sans interruption aucune sous quatre ou cinq régimes différents et en ont été investis par les modes les plus divers. On doit donc voir dans le maintien d'un si grand nombre de maires et d'adjoints une garantie de bonne administration. Nous ne pouvons qu'être sa-

faits de ce résultat, nous refusant d'ailleurs à le considérer comme défavorable aux institutions républicaines.

Leur caractère véritable ne peut être encore bien nettement déterminé. On ne saurait affirmer que la grande majorité des maires nouvellement élus appartient à l'opinion républicaine, quoiqu'en somme ce soit assez probable, étant donné le courant d'opinion qui a déterminé les élections du 20 février et qui depuis ce moment ne s'est point sensiblement ralenti. Mais il est encore plus improbable que le parti bonapartiste gagne beaucoup, comme il le prétend, dans ces nominations.

Puis, dans cette catégorie il y a également lieu de rechercher quelle part revient à la politique, et quelle autre part aux influences personnelles et aux considérations d'un ordre purement local. Mais, même en combinant ces deux causes, nous sommes disposés à croire que cette proportion d'un cinquième des maires et d'adjoints nouveaux est la limite extrême qui pouvait être atteinte sans risquer d'introduire trop de perturbations dans les administrations municipales.

Si, et cela est à peu près certain, ces premières impressions sont confirmées, les élections devront donc être considérées comme favorables à l'expérience si importante de l'émancipation graduelle et progressive de la commune, et par conséquent à la consolidation du gouvernement républicain.

**Les adieux du Congrès ouvrier**

On aurait dû être étonné si les membres du Congrès ouvrier s'étaient séparés sans nous laisser pour adieux quelques paroles malsonnantes. La sagesse relative qu'ils avaient montrée pendant presque toute la durée de leur courte session, leur avait évidemment coûté trop d'efforts pour qu'ils n'éprouvassent pas le besoin de s'en dédommager un peu, au milieu des épanchements de la dernière heure. Les Droits de l'Homme ont trouvé une allégorie charmante pour nous peindre l'espèce de détente qui s'est produite dans les esprits des délégués, quand ces délégués, au lieu de siéger dans l'austère local de la rue d'Arras, sous les yeux du public et d'une presse en grande partie peu bienveillante, se sont vus assis sans façon et en famille autour des tables champêtres du banquet de Saint-Mandé. « Un buste de la République décorait la salle du festin, raconte la feuille ultraradicale; mais, tandis que le buste qui avait présidé aux travaux du Congrès avait la physionomie grave et apremment méditative, l'expression de celui-ci était pleine de sérénité, confiante et souriante. »

Il fallait, en effet, que ce fût une République bien indulgente et de bonne composition pour entendre sans sourcilier toutes les énormités que les orateurs de Saint-Mandé se sont mis à débiter au dessert. Il fallait qu'elle eût toute la longanimité qu'on pouvait attendre d'une République — en plâtre, — pour qu'on ait pu dire en sa présence, que les hommes qui, après les terroristes de 1793, ont le plus nuï à l'établissement des institutions républicaines, étaient les meilleurs et les plus parfaits des républicains; pour qu'on ait pu, sans exciter son indignation, vanter comme des « champions de la liberté » ceux qui, pendant deux mois, ont fait régner dans Paris la plus épouvantable des tyrannies qui ont obligé des citoyens paisibles à monter avec eux sur les barricades, qui ont supprimé plus de vingt journaux et fusillé un journaliste; pour qu'elle ait pu assister sans colère à cette glorification des « martyrs » de la Commune, et à cette quête pour les déportés qui ne nous a, il est vrai, donné qu'une bien faible idée de la générosité des assistants (ils n'ont pu réunir que 88 fr., ce qui fait un peu plus de 17 centimes par personne, puisqu'ils étaient

500), mais qui nous a, en revanche, très-suffisamment édifiés sur leurs sentiments.

Les délégués du Congrès ouvrier ne sont du reste pas fort éloignés de comprendre la liberté à la façon des communiards de 1871, si nous en jugeons par le langage qu'ont tenu plusieurs de leurs orateurs, entre autres le citoyen Amat, de Lyon, qui trouve fort mauvais que « des ouvriers républicains permettent à leur femme et à leurs enfants d'aller à la messe. » Et cela au moment où la citoyenne André venait de se plaindre que les hommes eussent la prétention de gouverner leur maison d'après les principes les plus absolutistes et de se montrer dans leur ménage fort autoritaires. « Aussi avons-nous quelques raisons de croire que les citoyennes déléguées ne s'en retourneront pas chez elles très-enchantées de leurs collègues du sexe fort. Si elles ont obtenu quelques menues satisfactions, comme le vœu platonique de voir à l'avenir les ouvrières payées autant que les ouvriers toutes les fois qu'elles fourniront un travail égal, elles ont en revanche eu le chagrin d'entendre un des principaux personnages du Congrès, le citoyen Chabert, se prononcer énergiquement, et avec le visible assentiment de toute l'assemblée, contre l'attribution aux femmes du droit de suffrage ni électorales, ni éligibles; tel est l'impitoyable arrêt qui leur est signifié par les hommes les plus avancés et les plus épris de réformes, mais bien résolus à tenir toujours sous leur tutelle la plus belle moitié du genre humain.

Ce qui pourra, à la vérité, les consoler, c'est qu'elles ne sont point les seules qui n'aient recueilli de ces « solennelles assises du travail » et de ces longues et laborieuses discussions aucun avantage pratique, aucun bénéfice réel, aucune amélioration à leur sort. Le citoyen Baron l'a avoué naïvement : « Il serait à désirer a-t-il dit, que dans notre prochaine réunion, l'on discutât moins de questions et l'on arrivât à des résultats. »

Ils en conviennent donc : le congrès ouvrier de 1876 n'est arrivé à aucun résultat. Il nous a appris, il est vrai, les noms de quelques citoyens et citoyennes qui étaient encore inconnus; il a augmenté la notoriété du graveur Chabert; il nous a révélé les talents parlementaires de l'horloger Prost; il fait même, dit-on, monter le tirage du journal la Tribune; mais si ce sont là assurément des avantages considérables pour quelques-uns de ces individus, nous doutons que ce soient de grands motifs de joie pour les obscurs ouvriers et ouvrières qui devaient évidemment espérer autre chose lorsqu'ils s'étaient imposés le sacrifice d'envoyer à leurs frais, des délégués à la rue d'Arras.

(Moniteur universel.)

**CHRONIQUE LOCALE ET MÉRIDIONALE.**

C'est par erreur que nous avons inscrit dans le résultat des élections du 8 octobre, M. le baron du Fossat, comme maire de Sotrac, c'est M. Monteil Pierre qui a été réélu à la majorité de 10 voix sur 12.

A Montcabrier, c'est M. Deltheil qui a été élu adjoint.

M. de Gozon est élu maire de la commune de Saux, et M. Carles adjoint.

La compagnie des sapeurs pompiers de Cahors, vient de perdre son capitaine. M. Bouyssou est mort jeune encore, d'une cruelle et impitoyable maladie. Ses obsèques ont eu lieu hier. Le corps des officiers de la ligne et de la gendarmerie, la société des sauveteurs et un grand nombre d'amis, ont accompagné la dépouille mortelle du brave capitaine à sa dernière demeure.

**LE PHYLLOXERA.**

On nous écrit de Salviac :

Monsieur le Rédacteur,

Le phylloxera a fait déjà son apparition, dans notre commune, en plusieurs endroits. Il n'y a pas à s'y tromper « c'est bien ce puceron ovale, d'une couleur jaune clair, ayant six pattes armées de griffes, deux antennes à trois articulations et une trompe fourchue.

Je me suis transporté, cette semaine, dans une vigne attaquée et, après avoir arraché un pied malade, j'ai pu, d'abord à l'œil nu et ensuite à l'aide du microscope, distinguer, sur une racine, une foule de ces petits animalcules rangés en file et occupés à pomper la sève.

Nous voilà donc réellement en présence de cet ennemi acharné de nos vignes. Que devons nous faire ? Faut-il rester les bras croisés et assister, sans se donner le moindre mouvement, à notre ruine prochaine ? Je ne le pense pas. Je crois, au contraire, qu'il est du devoir de tous de se mettre à l'œuvre, non dans le but de trouver un remède souverain — c'est l'affaire des sayants — mais pour découvrir, si cela se peut, le moyen de neutraliser, en grande partie, les ravages du terrible insecte.

A ce sujet, voici ce que j'ai conseillé au propriétaire de la vigne que j'ai visitée : Arrachez immédiatement, lui ai-je dit, les pieds attaqués et un certain nombre d'autres à côté, enfin de ne laisser en terre aucune souche malade; défoncez ensuite le terrain de manière à soulever autant que possible toutes les racines. Ce travail fini, mélangez à ces racines du bois sec et faites brûler le tout sur le sol. Quelques jours après, retournez une seconde fois le terrain, répandez-y dessus une nouvelle couche de bois sec et mettez-y le feu. Enfin, à l'arrivée de l'hiver, donnez à la terre un bon chaulage.

Je me propose d'engager les propriétaires qui ont les vignes envahies à faire le même essai, et de me rendre compte, par moi-même, des résultats obtenus.

Evidemment je ne prétends pas que mon procédé soit irréprochable, loin de là; mais vous avouerez, Monsieur le Rédacteur, qu'il a du moins l'avantage, pourvu qu'on l'applique à temps, d'être peu coûteux et à la portée de tout le monde.

Je ne sais si la science parviendra bientôt à nous indiquer un moyen pratique de nous débarrasser complètement du phylloxera, Dieu le veuille ! En attendant, cherchons, chacun de notre côté et dans la mesure de notre intelligence, à enrayer les progrès du fléau dévastateur; en un mot, aidons-nous et le ciel nous aidera !

Veillez agréer, etc,

J. MARADÈNE,  
instituteur public.

**SECOURS AUX RÉSERVISTES.**

On sait que quelques jours avant l'appel sous les drapeaux des hommes appartenant à la réserve des classes 1868 et 1869, l'honorable M. de Marcère avait eu soin, on se le rappelle, d'adresser aux préfets une circulaire pour leur signaler la position faite par la loi de recrutement à certains réservistes qui, vivant uniquement du produit de leur travail et appelés à participer aux manœuvres d'automne, avaient laissé momentanément leurs familles sans ressources.

Le ministre de l'intérieur indiquait aux préfets les mesures à prendre pour restreindre autant que possible le

nombre de ces situations heureusement exceptionnelles, et il ajoutait que le soin de venir en aide aux familles qui se trouveraient réellement dans le besoin appartenait aux administrations municipales.

Prévoyant enfin le cas où quelques localités auraient de la peine à accomplir seules leur tâche, M. de Marcère informait les préfets que le gouvernement serait disposé à tenir compte aux municipalités de leurs efforts en leur accordant une subvention.

Le Journal des Débats annonce que le ministère de l'intérieur va centraliser, au fur et à mesure qu'ils lui parviendront, les rapports spéciaux et détaillés que les préfets ont été invités à lui adresser à ce sujet et qui devront notamment faire connaître d'une manière générale les mesures prises dans chaque département par les administrations particulières et par les chefs d'industrie et d'ateliers pour faciliter aux hommes appelés temporairement sous les drapeaux l'accomplissement de leur devoir militaire.

Le nombre des communes dont les conseils municipaux ont voté des crédits pour secourir les familles indigentes, l'importance de ces crédits, le montant de la somme employée, le nombre de familles secourues, le mode de distribution adopté et les bases de cette répartition, le chiffre de la subvention inscrite au budget départemental, enfin les communes en faveur desquelles l'Etat aura accordé des secours.

Le gouvernement pourra ainsi se rendre un compte exact des effets de l'appel de la réserve, au point de vue de l'assistance publique, surtout lorsque cet appel s'étend, comme cette année, à deux classes entières, et rédiger un rapport d'ensemble qui serait au besoin, déposé par le ministre de l'intérieur, sur les bureaux de l'une et l'autre assemblées, dans les premières semaines qui suivront la rentrée des Chambres.

Nous lisons dans le Journal de Lot-et-Garonne :

Vendredi dernier, arrivait à Agen, par le train de Périgueux, un jeune homme vêtu en ecclésiastique qui se présenta immédiatement chez M. C... vicaire d'une des paroisses de notre ville pour lequel il était porteur d'une carte de recommandation du vénérable curé de Port-de-Penne dont il avait, sans doute, surpris la confiance.

Le faux prêtre raconta à M. C... qu'il désirait être introduit au Grand-Séminaire; mais qu'après avoir eu des achats à faire et ne connaissant personne, il lui serait reconnaissant de lui indiquer les maisons de commerce où il pourrait s'adresser en toute confiance.

M. C... ne se méfiant de rien lui donna aussitôt l'adresse de ses fournisseurs.

Muni de ces renseignements, notre individu se rend d'abord chez M. Tachon, horloger, rue Garonne, où il achète une montre de 145 francs; chez un négociant en draperies où il achète du drap pour soutane; enfin chez M. Constantio, marchand de bonneterie et chaussures.

Dans ce dernier magasin, il demanda des bas de couleur, ce qui éveilla les soupçons de M. Constantin. Ne trouvant pas de bas de ce genre à sa convenance il sortit, en s'excusant du dérangement qu'il avait occasionné.

Mais M. Constantin bien avisé, s'empressa d'aller avertir M. le commissaire de police sur les allures suspectes du personnage.

Aussitôt prévenu, ce fonctionnaire se mit à la recherche du prétendu ecclésiastique, qu'il trouva à l'hôtel Souliès père, rue Palyssy, et qu'il arrêta.

Après un interrogatoire qui a révélé qu'on avait affaire à un habile escroc, l'arrestation a été maintenue et l'instruction se poursuit.

Pour la chronique locale, A. Layton.

**Tribunaux.**

**DEUXIÈME CONSEIL DE GUERRE**

*Un Saint-Cyrien accusé de vol au préjudice de ses camarades.*

Judi prochain, 19 octobre, le deuxième conseil de guerre de Paris sera appelé à statuer sur une affaire dont plusieurs journaux ont parlé avec un certain mystère, sans entrer d'ailleurs dans aucun détail. Un des élèves de l'école de Saint-Cyr viendra répondre devant la juridiction militaire de vols commis au préjudice de ses camarades.

Nous trouvons aujourd'hui dans un journal de Nice, la Vie élégante, le récit très-circonstancié des faits qui ont motivé la poursuite :

« Tous les détails que nous allons donner, dit la Vie élégante, sont de la plus rigoureuse exactitude, et nous en garantissons l'absolue authenticité.

« La nuit même du jour où devait sortir la promotion, un élève, qui ne dormait pas, voyant une ombre passer auprès de son lit, demanda :

— Qui va là !

— C'est moi, X..., lui répondit-on.

— Qu'est-ce que tu fais donc ici ?

— Ah ! mon cher, j'ai des coliques terribles. Voilà plus d'une heure que cela me tient. Et X... regagna son lit en souhaitant une bonne nuit à son camarade.

« Le lendemain deux élèves constatarent la disparition de leur portemonnaie, contenant ensemble mille francs vingt centimes.

« Sur qui faire peser les soupçons ? Sur les gardiens de l'école ? Impossible. Ce sont de braves et loyaux soldats qui ont tous entre vingt-cinq et trente ans de service.

« C'est alors que l'élève dont nous avons parlé, se rappela la promenade nocturne de X..., qui, pour passer auprès de son lit, avait dû traverser le dortoir dans toute sa longueur, alors qu'il avait, à deux pas de son propre lit, le « bien-retiro » qu'il cherchait.

« Cet élève, tremblant à l'idée de dénoncer injustement un camarade, fit part à quelques intimes de ce qu'il avait vu dans la nuit précédente.

« Les soupçons planèrent immédiatement sur la tête de X...

« Pour ne pas, en cas d'erreur, se livrer sur X... à un examen que cette exception seule eût déjà rendu flétrissant, il fut décidé que tous les élèves du dortoir seraient fouillés à tour de rôle.

« Quand ce fut le tour de X..., pas un muscle de son visage ne bougea, rien ne trahit en lui la plus légère émotion : il se contenta de dire, en se prêtant complaisamment aux perquisitions de ses camarades :

« — Pour ma part, je suis bien tranquille : je n'ai malheureusement plus que vingt-cinq francs sur moi.

« Et le malheureux riait en disant cela.

« Ce fut, en effet, après deux examens minutieux, tout ce qu'on put trouver sur lui.

« Mais alors, quel était le coupable ?

« A ce moment, il était onze heures du matin. La promotion sortait à deux heures. On ne pouvait pourtant pas

laisser nommer sous-lieutenant un voleur.

» Coûte que coûte il fallait le découvrir.

» Les moindres gestes de X... furent soigneusement épiés.

» Il fut l'objet d'une surveillance de tous les instants.

» Rien, toujours rien. Et deux heures approchaient. Encore une demi-heure et le voleur était nommé.

» A cet instant, l'élève dont les indications avaient fait peser les soupçons sur X... apprit à ses camarades que ce dernier venait de faire deux voyages consécutifs dans la cour de l'école.

» Dans quel but ?

» On voulut le savoir. X... fut appelé et dut, sur les instances de ses camarades, se dépouiller de tous ses vêtements. Il se prêta de bonne grâce à leur volonté, riant toujours.

» Cette fois, comme les autres, on ne trouva rien.

» Sa tunique fut examinée dans tous les sens, ses poches, consciencieusement fouillées et retournées, les doubles attentivement inspectées.

» Rien, toujours rien.

» Un de ses camarades vint alors lui serrer la main, en disant :

» — X..., je suis content que ce ne soit pas toi, car, maintenant, je puis bien t'avouer que c'était toi qu'on soupçonnait.

» X... ne répondit rien. Il regardait un élève qui tendait la main vers un paquet de cigarettes de Maryland qu'on avait déposé sur la table en le fouillant et qui lui appartenait.

» Un muscle de son visage jusqu'alors impassible tressaillait en cet instant ? Toujours est-il qu'un élève, qui n'avait pas cessé de le fixer avec attention, eut comme un éclair dans la pensée. Il se précipita sur le paquet de cigarettes et, déchirant le papier de la première qu'il prit, il découvrit, à la place du tabac, un billet de mille francs délicatement plié.

» Les spectateurs de cette scène saisissante demeurèrent atterrés.

» — Habille-toi, dit l'un d'eux d'une voix qui l'émotion faisait trembler.

» X..., en se baissant pour remettre ses chaussettes, glissa quelque chose dans l'une d'elles avec une rapidité foudroyante.

» Mais il avait été vu.

» Ses camarades, que la douleur et la surprise avaient rendus muets jusqu'alors, se précipitèrent sur lui pour

lui arracher ses chaussettes où ils découvrirent.... quatre sous, que le malheureux avait tenus constamment cachés dans sa main gauche.

» Les élèves se retirèrent, laissant X... absolument seul.

» Quelques instants après, ils revinrent, apportant : l'un un révolver à six coups, l'autre du poison, celui-ci un chassepot chargé, celui-là des cordes.

» Puis un ancien dit au coupable d'une voix grave :

» — Il ne te reste plus qu'une chose à faire pour sauver ton honneur et celui de ta famille...

» Et, lui montrant le véritable arsenal qu'on lui avait apporté, il ajouta :

» — Maintenant, nous allons te laisser seul... fais ton devoir. On attribuera ton suicide à des chagrins d'amour, à ce que tu voudras. Si tu le désires, écris au général une lettre pour expliquer ta résolution.

» Le malheureux eut une réponse cynique :

» — Je m'en f... pas mal, dit-il simplement.

» La plainte fut immédiatement portée au général commandant l'école, et le coupable attend aujourd'hui sous les verroux de la prison du Cherche-Midi sa comparution en conseil de guerre.

» C'est le fils d'un brave commandant retraité, qui a eu les deux bras emportés au siège de Sébastopol, en chargeant à la tête de son bataillon.

» Et un proverbe menteur ose dire impudemment : Tel père, tel fils !

» Quelle douleur pour ce père infortuné !

» A la levée des scellés qui avaient été posés sur la malle du voleur, on a trouvé jusqu'à des livres dérobés à la bibliothèque de l'école, livres qui portent tous le cachet et l'estampille de l'école. Il a avoué, en outre, que le montant des sommes soustraites par lui à ses camarades, pendant ses deux années d'école, s'élevait à 6,000 francs.

» L'avocat qui sera chargé de la défense de ce malheureux plaidera sans doute la folie, la monomanie. Mais la justice, qu'on ne trompe pas facilement, se souviendra de l'axiome célèbre d'un de ses magistrats : « Cherchez la femme. » Et peut-être la trouvera-t-elle.

» Tels sont, dans leur rigoureuse exactitude, les faits qui se sont passés à l'école de Saint-Cyr.

» Le Figaro complète, en le modifiant sur certains points de détail, le récit que l'on vient de lire :

« Le malheureux qui va comparaître dans peu de jours devant la juridiction militaire, dit-il, se nomme Philippot.

» Il était caporal à l'école de Saint-Cyr, dont il avait suivi les cours en qualité de boursier, et il devait en sortir avec le numéro 89. S'il n'avait pas été arrêté, il eût été nommé sous-lieutenant quelques jours après.

» Nous devons ajouter que l'existence de ce jeune homme a été jusqu'à ce jour particulièrement difficile. Fils naturel d'un officier, il a été reconnu par son père; mais, si nous en croyons des renseignements absolument sérieux, il n'aurait pas reçu de sa famille tous les témoignages de sollicitude qu'il était en droit d'attendre, et il se serait trouvé, à l'école, dans une situation d'isolement véritable, et presque d'abandon.

» Les débats de ce triste procès s'ouvriront sous la présidence de M. le colonel Sabatier, du 125<sup>e</sup> de ligne. M. le commandant Bailly prendra la parole en qualité de commissaire du gouvernement. Le jeune Philippot a choisi pour défenseur M<sup>e</sup> Albert Dant.

» Nous reviendrons sur cette grave affaire, en faisant connaître la décision du conseil de guerre.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 16 octobre, soir.

La situation telle qu'elle résultait hier de la proposition de la Russie tendant à un armistice de six semaines au lieu de six mois n'a pas sensiblement varié. La diplomatie se concerta sur l'accueil qu'elle doit faire à cette proposition : Les pourparlers sont particulièrement actifs entre les cabinets de St-Petersbourg et de Londres. Mais aucune communication officielle n'indique quelles sont les résolutions du cabinet de Saint-James ni celles de la Porte.

On commente, à ce propos, assez volontiers un premier-Londres du Times qui fait un appel pressant et chaleureux à M. Bismark pour qu'il maintienne la paix européenne. Les avis reçus ici, montrent l'Allemagne gardant une attitude passive et expectante et évitant de se prononcer.

L'on a toutefois quelque confiance. On fait valoir les chances favorables à la paix que je vous indiquais dans ma dernière lettre et l'on fait remarquer que la proposition de la Russie n'a rien

de définitif. Qu'elle se contente d'émettre un avis.

L'Europe donc est appelée à se concerter sur cette proposition, et non de l'approuver, ou la rejeter purement et simplement. Il y a lieu de penser que certaines puissances, l'Autriche, notamment, ayant tout intérêt au maintien de la paix, pourront dans ces négociations déterminer une première solution pacifique.

Ces idées plus rassurantes ont agi sur le marché aujourd'hui et ont déterminé une faible hausse sur le cours de samedi.

M. le ministre de l'intérieur a prononcé hier, au Quernoy (Nord), un discours assez court, dans lequel il s'est attaché à démontrer que la République ne négligeait aucun des intérêts essentiels de notre société.

Il doit être de retour à Paris.

Le garde des sceaux a réuni ce soir ses collègues dans un conseil de cabinet tenu sous sa présidence. Il n'y a pas lieu de s'émouvoir de ce fait et de le rattacher à de gros événements.

Le conseil des ministres reprenant ses séances ordinaires trois fois par semaine à partir d'aujourd'hui, le garde des sceaux s'est conformé à l'usage des pays de régime parlementaire où le ministère se réunit en dehors du chef de l'Etat pour préparer ses délibérations officielles. Cet usage a été constamment suivi depuis que le ministère actuel est aux affaires. Il reprend aujourd'hui cette tradition, et s'est réuni pour préparer la séance officielle qu'il tiendra demain sous la présidence du maréchal de MacMahon.

L'on commence à discuter le rapport de M. Gambetta sur les réformes budgétaires. On conteste assez volontiers l'opportunité de ce document. Et l'on fait remarquer que s'il contient des appréciations justes, il ne peut cependant servir de base à l'équilibre d'un budget, attendu que si l'on connaît les dépenses, l'on ne voit pas exactement quelles sont les recettes que l'approbation des réformes de M. Gambetta procureraient. Son rapport ne contient aucun chiffre sur ce point. L'on assure que M. le ministre des finances est disposé à combattre ces réformes lorsqu'elles seront portées à la tribune.

M. le ministre des travaux publics a terminé l'organisation de son ministère et a pourvu aux différents services laissés vacants par la mort de M. de Franqueville. M. de Bourmille prend

sa retraite. M. Pascal, inspecteur général des ponts-et-chaussées prend la direction des services confiés au secrétaire général. M. Rousseau, ancien député, ingénieur à Brest, est nommé directeur de la navigation, M. Lucas ingénieur directeur des chemins de fer.

Bourse de Paris

Cours du 17 octobre.

Rente 3 p. %..... 70.00  
 — 4 1/2 p. %..... 100.50  
 — 5 p. %..... 105.30

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 16 oct.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.715 »	3.660 »
Crédit foncier....	730 »	728 25
Orléans-Actions...	1.080 »	1.087 50
Orléans-Obligations.	332 50	332 25
Suez.....	524 »	522 50
Italien 3 %.....	72 95	73 20

Un portefeuille en cuir noir contenant 200 francs en billets de banque : deux de 50 fr. et un de 100 fr. a été perdu le 1<sup>er</sup> septembre à la foire de Cahors. Une bonne récompense sera donnée à celui qui remettra ce portefeuille au bureau du Journal du Lot.

LES PLUS GRAND SUCCÈS DU PIANO

OEUVRES NOUVELLES DE JULES KLEIN

**Cerises Pompadour, Fraises au Champagne, Pâté de Velours, Lèvres de Feu, Pazzo d'Amore, Cuir de Russie,** valse.  
**Radis Roses ?** Mazurka.  
**France adorée !** Marche française.  
**Cœur d'Artichaut, Peau de Satin,** polkas.  
 Transcriptions brillantes à 4 mains, par **Renaud de Vilbac ;**  
*Cerises Pompadour*, valse, *Radis roses*, mazurka.  
**Jules Klein, quadrille,** composé par Deransart, chef d'orchestre de Valentino, sur les œuvres populaires du célèbre compositeur. (Le même quadrille transcrit à 4 mains, par **Renaud de Vilbac**).  
 Valses chantées : *Fraises au Champagne* et *Pazzo d'Amore*.  
 Mélodies célèbres de Jules Klein :  
**Rayons perdus, Soupir et Baisers.**  
 On reçoit Franco les œuvres de Jules Klein, en envoyant pour chacune 2 fr. 50 en timbres-postes (à 4 mains : 3 fr. ; 2 fr. pour le Quadrille ; 4 fr. 70 pour les Mélodies) à Colombier, éditeur, rue Vivienne, 6, à Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT  
 17 octobre 1876 (55).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS  
 Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE XIII.

(Suite.)

— Voyez-vous ? s'écria Marianne d'un ton de reproche, ce sont-là les manières convenables ? Devez-vous parler ainsi à un homme qui fait tout pour vous, qui n'est ici que pour sauver Lupo ?

— Oh ! pardonnez-moi ! reprit le pauvre homme, ayez compassion d'un malheureux père que la douleur égare ! allons ! ne perdez pas de temps, allez... et rapportez-moi l'espoir et la vie.

Le comte essuya ses larmes.

— Ne craignez rien, lui dit-il, je ferai ce que je ferai pour un fils.

Il fit signe à Béatrix et sa sœur de le suivre, et tous les trois sortirent.

Laurette qui n'avait fait jusqu'alors que pleurer et sangloter, courut à Béatrix au moment où elle sortait de la salle, lui prit la main et la baisa en l'inondant de larmes. Elle ne put proférer aucune parole, mais la prière se lisait dans son regard, sur son visage, sur toute sa personne.

Dans le salon suivant, ils rencontrèrent Bernard, l'autre fils du fauconnier qui les y attendait.

Il est bon de savoir que Marianne, qui ne voyait que par les yeux de Bernard, son fils de prédilection, dès qu'elle avait appris la fatale nouvelle de la bouche de Laurette s'était levée et s'était écriée :

— A vous Bernard, vous qui savez parler, de sauver votre frère. Courez chez notre maître. Nous sommes des ignorants, nous, mais vous, vous connaissez toutes choses.

Le jeune homme commençait à balbutier :

— Et quoi ? Et comment ?

Mais Ambroise se précipita dans l'escalier, et sa femme et sa fille après lui.

Pendant que le pauvre père, agenouillé aux pieds du comte, le suppliait avec ces paroles qui partent du cœur et auxquelles tout noble cœur répond, paroles que le génie s'efforce d'imiter, Marianne se

disait :

O mon Dieu ! il ne fait que pleurer et se lamenter. Il ne sait rien dire, j'en ferais tout autant. Ah ! si Bernard était venu, il n'aurait pas été embarrassé.

Aussi, quand elle le rencontra en sortant du salon, elle se sentit consolée.

— Allons ; parlez-lui, parlez-lui, répétait-elle, car nous n'avons su rien dire.

Bernard se mit alors en face du comte, et avec le ton glacé d'un prédicateur qui récite une homélie :

— Lors même que Lupo, commençait-il, lors même que mon malheureux frère...

Mais le père le prit par le bras et le repoussa en lui criant :

— Laisse-les aller au nom du Seigneur !

Le comte partit, et Bernard resta stupéfait, les bras pendants et bouche béante.

CHAPITRE XIV.

En attendant, dans les salons de la fête, illuminés par d'innombrables torches dont la lueur se reflétait sur l'or et les glaces des murailles, sur les colliers, les couronnes et les ceintures des belles danseuses, au milieu de ce joyeux tumulte, au milieu de l'harmonie de l'or-

chestre, Marco rongé par un secret chagrin, le cœur plein de trouble et de rage, s'irritait contre cette joie qui contrastait tant avec l'état de son âme, contre cette joie à laquelle il devait paraître prendre part.

De temps en temps il se retirait dans une chambre voisine, s'approchait d'une fenêtre et regardait dans la cour de son palais pour voir si le comte del Balzo arrivait. Il prêtait l'oreille pour essayer de distinguer le bruit d'un carrosse dans la rue ; mais il n'entendait que le tumulte de la fête.

Il rentrait alors dans la salle de bal, et se mettant à parler du tournoi qui devait s'ouvrir le lendemain, à recevoir les prédications et les félicitations de ses amis au sujet de son voyage en Toscane ; mais son cœur était rempli d'autres pensées.

Fatigué d'attendre, il se retirait encore dans un cabinet éloigné, s'efforçait d'y rester le plus longtemps possible, dans l'espoir de revoir, à son retour dans la salle, celle qu'il désirait.

Il allait enfin se placer au milieu des groupes les plus bruyants pour oublier ces heures qui lui semblaient éternelles.

Ce supplice durait depuis deux heures, quand le comte fut introduit avec sa sœur

et sa fille. Marco qui se trouvait à l'autre bout de la salle, vit entrer la jeune fille pâle, abattue.

Pendant qu'il traversait la salle pour aller à sa rencontre, tantôt il croyait aller au devant d'un ange, tantôt au devant d'un ennemi. Tantôt il aurait voulu se prosterner à ses pieds, tantôt l'aborder avec d'amères paroles.

Il ne laissa rien paraître. Après les politesses d'usage, la tante de Béatrix la prit par la main et la conduisit vers un groupe de dames et de demoiselles qui furent toutes émerveillées ou jalouses de la beauté de la jeune vierge, d'un certain air de candeur qu'elle avait apporté de ses montagnes, de sa spirituelle naïveté, du charme que respirait toute sa personne, charme qu'augmentait encore en ce moment son inquiétude pour la vie d'un homme.

Le comte del Balzo était resté seul en compagnie de Marco. Tous deux désiraient se trouver ensemble, tous deux auraient souhaité à en venir à une explication, mais personne ne parlait dans l'espoir que son interlocuteur engagerait le premier la conversation.

A suivre.)

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des études du Lot.

LA REVUE DE FRANCE

du 30 septembre 1876, contient les articles suivants :

- Justin Améro. — Le Roman de l'Intempérance en Angleterre. La Chaine du Diable, par Edouard Jenkins. Ch. d'Héricault. — Rose de Noël (suite). Ferd. Hofer. — La Critique du savoir humain (suite). L. Derôme. — George Sand et son œuvre (fin). Victor Tissot. — De Coblenz à Bade. Léonce Dupont. — Tours et Bordeaux. — Souvenir de la République à outrance (suite). Alph. Paillard. — Les Grandes remontrances et l'exil du Parlement en 1753 (suite). E. de Barthélemy. — Une Maîtresse et une Amie de Louis XIV (fin). Baron Ernouf. — Le Royaume de Cachemire au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle (fin). Louis Enault. — Les arts industriels en France, 2<sup>e</sup> partie (fin). G. Nicole. — Notes sur l'Égypte. — I. Alexandrie. Clément Beauclerc. — La situation religieuse en Russie. — M. Marcellin Desbouts. Chronique du mois. — Théâtres, par Louis Enault. — Théâtres lyriques et concerts, par Octave Mercier. — Nouvelles des Arts, par A. V. — Géographie et voyages, par Richard Cortambert. — Sciences, par Jean l'Ermite. — Notes d'un ingénieur, par P. Meigne. — Marine, par E. Delmare. — Notices

bibliographiques. — Finances, par G. C. — La presse française et étrangère, par P. B. — Chronique politique, par Louis Teste. — Memento politique trimestriel.

Bureaux : rue des Saints-Pères, 16, Paris.

Le tome I. du Théâtre de Regnard publié en 2 vol. par G. d'Heylli, vient de paraître dans la Nouvelle Bibliothèque classique des Éditions Jouaust, à 3 fr. le volume, entreprise récemment par la Librairie des Bibliophiles (rue Saint-Honore, 338, à Paris). Cette collection, qui joint le luxe au bon marché, donne, pour un prix très-ordinaire, des volumes exécutés dans les plus belles conditions typographiques, et met ainsi les éditions de bibliophiles à la portée d'un plus grand nombre d'amateurs. — La Nouvelle Bibliothèque classique, qui s'attache à ne donner que des textes authentiques, conservés dans leur physionomie originale par le maintien de l'orthographe du temps, et élucidés par les notes les plus indispensables, comprendra toutes les œuvres classiques qui doivent aujourd'hui former la bibliothèque d'un lettré. Elle est imprimée avec les nouveaux caractères élzéviriens de D. Jouaust, qui joignent à l'élégance de la forme le mérite de ne pas fatiguer la vue, se publie dans le format in-16, en même temps format de poche et format de bibliothèque.

L'Exposition illustrée de Philadelphie — The Philadelphia Exhibition illustrated,

— Se publie sous ce double titre : une revue bi-mensuelle, publiée en français et en anglais dans le format des grands journaux illustrés. Nous engageons nos lecteurs à demander, par carte postale, le premier numéro de cette intéressante et curieuse publication, mise en vente non-seulement à Paris, mais encore à Londres, Bruxelles, Genève et Philadelphie.

Une nouvelle Edition de la Géographie illustrée complète de la France, par Jules Verne et Théophile Lavallée, entièrement remise au courant des changements de toute sorte : territoire, lignes de chemins de fer et autres, survenus depuis 1870, paraît aujourd'hui à la Librairie J. Hetzel et Co, 18, rue Jacob. Cette révision minutieuse, qui touchait à la fois aux dessins et au texte, aux cartes, a été confiée au soin de M. Dubail, professeur adjoint de Géographie à l'École spéciale de Saint-Cyr.

Cet excellent ouvrage est orné de 95 Cartes et de 100 grandes vues des principaux sites et mouvements de France. Il paraît en 20 fascicules à 50 c. et formera, complet, un très-beau, très-fort et très-riche volume illustré, petit in-40, à deux colonnes de 800 pages ; son prix d'une modicité extraordinaire, 10 fr. broché, 13 fr. cartonné doré, le met à la portée de tous. En vente les quatre premiers fascicules.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par

la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, sauses, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhaa, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N<sup>o</sup> 19,342 : M<sup>me</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulents, spasmes et nausées. — N<sup>o</sup> 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N<sup>o</sup> 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N<sup>o</sup> 19,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Cure n<sup>o</sup> 80,446.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit :

» Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière de Du Barry.

» L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continus qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil. 60 fr.

— Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25 ; de 5 fr. 75 ; de 10 fr. — Du Barry et Co, 28, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors : Vinel, pharmacien et Bénéch-Bigourdan, épiciers.

TAMAR INDIEN GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant contre CONSTIPATION, Hémorrhoides, Migraine. Place 25, r. Grammont, Paris. — B<sup>o</sup> 2,50. Poste 2,75. Débit dans toutes les pharmacies.

Pour tous les extraits et articles non-signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

A VENDRE. — Vieux papier, pour épicier, mercier, boucher, etc. S'adresser au bureau du Journal.

BAYLES JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnon, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, trousse de voyage, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Bel assortiment de coutellerie fine, de sécateurs, instruments de Chirurgie, bandages et ceintures, confection d'appareils orthopédiques.

ORFÈVRE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOPHE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

Atelier de Reliure CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Le Journal du Dimanche compte maintenant vingt années d'existence ; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées.

Trente-quatre volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 45 fr. id. pour les Départements..... fr.

COMMUNE DE SOTURAC

PAROISSE D'AGLAN

Le public est prévenu que l'Adjudication concernant la reconstruction de l'Eglise d'Aglan, aura lieu au presbytère de cette paroisse, le Dimanche, 19 novembre, à 3 heures du soir.

La dépense totale s'élève à la somme de ..... 17,389 48 non compris la somme à valoir.

Cautionnement en argent ..... 867 47

LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES

recommandent l'emploi

du SAVON ROYAL de THRIDACE

de VIOLET

pour l'hygiène, la fraîcheur et le velouté de la peau, du visage et des mains.

DIESTIONS ARTIFICIELLES VIN BI-DIGESTIF DE CHASSAING A LA PEPSINE ET LA DIASTASE Agents naturels et indispensables de la DIGESTION 12 ans de succès contre les DIGESTIONS DIFFICILES OU INCOMPLÈTES, MAUX D'ESTOMAC, DYSPÉPSIES, GASTRALGIES, PERTE DE L'APPÉTIT, DES FORCES, AMAIGRISSEMENT, CONSOMPTION, CONVALESCENCES LENTES, VOMISSEMENTS. PARIS, 6, Avenue Victoria, 6 Se trouve dans les principales pharmacies.

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE

REVUE BI-MENSUELLE Des Questions Sociales, Politiques, Fisciales, Scientifiques, Industrielles, Agricoles, Commerciales. Parait le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois PAR LIVRAISONS DE SEPT FEUILLES GRAND IN-8<sup>o</sup> (112 pages).

Tout abonné a droit à un abonnement d'un an au BIEN PUBLIC, moyennant 56 fr. au lieu de 70

ABONNEMENTS : Un an, 24 fr. | Six mois, 12 fr. | Trois mois, 6 fr. Prix du Numéro : 1 Franc.

Paris, Rue du Faubourg-Montmartre, 15

Avis. — On demande des représentants pour la vente à crédit de toute la musique (partitions, méthodes, études, etc.) publiée par les principaux éditeurs de Paris. — Bonnes remises. — S'adresser chez Abel Pilon, rue de Fleurus, 33, à Paris.

GUERRES

RÉVOLUTION FRANÇAISE

ET DU PREMIER EMPIRE

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS MILITAIRES ET CIVILS ET D'APRÈS LES DOCUMENTS LES PLUS AUTHENTIQUES DE CETTE ÉPOQUE MÉMORABLE DE NOTRE HISTOIRE

13 volumes in-8<sup>o</sup>, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre

AVEC UN MAGNIFIQUE ATLAS

Contenant 72 planches in-folio gravées sur cuivre, représentant les principales batailles et les monuments élevés à la gloire de nos armées, d'après les tableaux et les bas-reliefs célèbres de Horace Vernet, Carl Vernet, Gros, Girodet, Gérard, David, Lesueur, Bergeret, Gaulle, Chinard, Dejoux, etc., etc. Prix..... 100 fr.

Payables cinq francs par mois.

GRAND DICTIONNAIRE LAROUSSE

Le dernier volume de cette œuvre immense vient de paraître, l'ouvrage complet formant 45 gros volumes, livrés de suite. Prix..... 600 fr.

Payables vingt francs par mois.

LIBRAIRIE ABEL PILON

33, rue de Fleurus, à Paris

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL

CINQ FRANCS PAR MOIS JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION.

Pour un achat au-dessus de cent francs le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois pour un achat de cent francs et au-dessous.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans pour cela que les prix des éditeurs soient augmentés. (Voir notre Catalogue.)

TOUTE DEMANDE NE PEUT ÊTRE INFÉRIEURE À VINGT FRANCS.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Opéras-comiques et Opérettes, Morceaux détachés d'Opéras, Musique vocale, Musique d'ensemble, Musique pour tous les instruments, Musique religieuse, Musique militaire, etc.

Nos Catalogues sont marqués aux prix nets à vendre, c'est-à-dire qu'une diminution des deux tiers se trouve faite ; un morceau de 6 fr. est marqué 2 fr., etc.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains : Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi ; doigtée par Moscheles, soit 41 vol. grand format. Prix : 80 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers, et le Catalogue spécial de Musique.

LA VELOUTINE EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Poix

MALADIES de la VESSIE Guéries par le SIROP de BLAYN aux Bourgeons de Sapin. Ce sirop, d'un goût agréable, est ordonné avec succès depuis 30 ans par les meilleurs médecins de Paris. 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> f. CATARRHES, GRIPPE, IRRITATIONS de POITRINE guéries par le SIROP et PATE de BLAYN aux Bourgeons de Sapin et au Baume de Tolu. 1<sup>o</sup> 50 la boîte. BLAYN, ph., 7, r. Marché-St-Honore, Paris, et dans les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies. Dépot à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien.

MARCOLS (Ardèche). Eau Minérale alcaline, ferrugineuse, très-gazeuse. Eminemment tonique et digestive. Seule eau ferrugineuse qui ne constipe pas et ne s'altère pas. Très recommandée contre toutes les affections gastralgiques, l'anémie, la chlorose, les calculs biliaires, la gravelle ; reconstruit les organismes débilités. Excellent boisson de table. — Dépôt : Pharmaciens et marchands d'eaux minérales. — Administration à Marcols (Ardèche). La Société désire être représentée par une bonne pharmacie dans toutes les villes où elle n'a pas encore créés de dépôts.

OCCASION

A VENDRE UNE EXCELLENTE MACHINE DU MEILLEUR MODÈLE à fabriquer les Faux gazeuses Ensemble ou séparément environ 200 siphons. S'adresser au bureau du Journal.